



Alignement de maisons, parcelles 511 à 517, section B4 sur le cadastre de 1967.

IVR26_19792101410V

Auteur de l'illustration : Jean-Luc Duthu

(c) Région Bourgogne-Franche-Comté, Inventaire du patrimoine
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation